

fmCh newsletter

Ein Rundschreiben der fmCh an ihre Mitglieder

Editorial par Urban Laffer, président de la fmCh

Chères collègues, chers collègues !

Le 17 juin 2012, les électeurs et électrices suisses ont énergiquement rejeté le modèle des réseaux de soins, à une majorité de 76 pour cent. Par leur engagement dans le vote général de la FMH, lors du lancement du référendum et pendant la campagne qui a précédé la votation, les membres de la fmCh ont largement contribué à ce succès..

J'aimerais exprimer mes remerciements les plus cordiaux à tous ceux qui se sont engagés dans cette campagne, quelle que soit la manière adoptée. Le corps médical a prouvé qu'il est un acteur politique à prendre au sérieux. Un seul regret : que les politiciens ne s'en rendent compte que maintenant. Voilà déjà plusieurs années que la fmCh a souligné les carences du modèle dans des prises de position répétées. Mais à l'époque, personne n'y prêtait attention.

Aujourd'hui, tout le monde a repris nos arguments. Dans les commentaires sur la votation, je lis, non sans une certaine satisfaction, que les réseaux de soins peuvent aussi se développer dans un marché libre et qu'il n'appartient pas à l'Etat d'impo-

ser un modèle d'assurance déterminé. Le résultat de la votation a-t-il provoqué une prise de conscience politico-réglementaire? Espérons-le. Car alors, la votation aura eu une double utilité. La fmCh a prouvé qu'elle peut exercer une influence politique et obtenir des résultats. La votation contre le modèle des réseaux de soins est d'une certaine manière le test de passage ou, pour l'exprimer autrement, «proof of concept» de la fmCh. L'expertise de notre conseiller Gregor Rutz a présenté une valeur inestimable. Il a été d'une aide précieuse pour diffuser les arguments libéraux de la fmCh dans le camp bourgeois. Nous lui adressons des remerciements tout particuliers.

La fmCh ne doit pas se reposer sur ses lauriers. A peine l'inutile modèle des réseaux de soins a-t-il été rejeté que de nouvelles propositions apparaissent sur la manière de maîtriser les coûts de santé. La fmCh doit assumer et assumera ses responsabilités. Elle participera au débat politique avec des propositions réalisables. Nous conservons bien entendu notre idée fondamentale de concurrence équitable. Elle sera importante pour lutter contre les abus des caisses-maladie. Mais nous y reviendrons ultérieurement.

Il m'importe surtout que la fmCh ancre sa politique auprès de ses membres. Nous ne voulons pas, comme d'autres organisations de médecins, nous éloigner politiquement de nos membres. Nous voulons représenter très fidèlement leurs intérêts. Et pour ce faire, nous dépendons de vos messages et de vos critiques. Vous connaissez tous l'adresse e-mail. :info@fmch.ch

Je me réjouis d'ores et déjà de vos réactions !

Urban Laffer, président de la fmC

La fmCh salue le net rejet du modèle des réseaux de soins.

Die Schweizerinnen und Schweizer wollen die freie Wahl ihres Arztes nicht einschränken.

Les Suissesses et les Suisses refusent de restreindre le libre choix de leur médecin. Avec une majorité de 76 pour cent ils ont rejeté le 17 juin 2012 la réforme des soins ambulatoires. Il est rare que des modèles proposés par les autorités essuient un refus aussi marqué. Les citoyens n'ont approuvé ce modèle dans aucune région. Comme déjà lors de la collecte des signatures, l'image est claire : le canton de Vaud a exprimé le plus fort rejet (plus de 91 pour cent), suivi de Genève (88 pour cent) et du Tessin (87,5 pour cent). En

Argovie et en Thurgovie, où il existe déjà une offre variée de réseaux de médecins, la proportion de nons a été élevée.

Pour la première fois depuis la mise en place de la LAMal, il a été possible d'arrêter par un vote populaire l'étatisation rampante de notre système de santé. Depuis 1996, on règle toujours plus. Et c'est la raison pour laquelle les coûts ne cessent d'augmenter. Il était grand temps de tirer le signal d'alarme. Le système de santé n'a pas besoin de plus d'économie de plan, mais bien de plus de concurrence. Celle-ci ne peut fonctionner que si l'état fixe et impose des règles claires dans ce domaine. Les infractions à celles-ci doivent être sanctionnées. De plus, une révision du catalogue des prestations de base est nécessaire de toute urgence. Il faut examiner l'utilité de nouvelles prestations. Elles ne sont pas toutes de véritables innovations. Enfin, l'Etat doit se concentrer sur la compétence clé de régulation et accomplir cette mission d'autant plus efficacement.

Et maintenant ?

Maintenant, il s'agit pour la fmCh de rester sur sa lancée et de s'impliquer dans les nouveaux dossiers tels que la caisse unique, la clause de besoin et l'initiative en faveur de la médecine de famille.

Dans le tableau ci-dessous, vous voyez les
votations par canton

Canton	Oui	Non	Ou en pour cent	Non en pour cent
Vaud	15'247	157'810	8.8	91.2
Zurich	97'126	248'988	28.1	71.9
Genève	15'266	98'306	13.4	86.6
Berne	70'524	175'920	28.6	71.4
Lucerne	30'813	79'844	27.8	72.2
Bâle-Campagne	14'096	59'339	19.2	80.8
Bâle.Ville	10'357	39'700	20.7	79.3
Tessin	10'242	71'423	12.5	87.5
Argovie	40'858	90'919	31.0	69.0
Saint-Gall	37'389	71'448	34.4	65.6
Valais	13'203	69'917	15.9	84.1
Fribourg	12'793	50'184	20.3	79.7
Neuchâtel	7'260	31'323	18.8	81.2
Schwyz	10'932	30'354	26.5	73.5
Soleure	19'149	47'473	28.7	71.3
Zoug	8'075	22'865	26.1	73.9
Grisons	12'840	30'259	29.7	70.2
Thurgovie	17'008	32'803	34.1	65.9
Jura	2'411	12'357	16.3	83.7
Schaffhouse	7'238	20'369	26,.2	73.8
Nidwald	3'005	9'178	24.7	75.3
Uri	1'610	5'509	22.6	77.4
Appenzell RE.	4'692	9'838	32.3	67.7
Obwald	2'462	7'870	23.8	76.2
Glaris	1'517	4'907	23.6	76,.4
Appenzell RI	883	1'996	30.7	69.3

Cette lettre d'information vous permet de survoler en quelques traits les nouveautés touchant la politique de la santé et la fmCh. Vos réactions sont attendues et même vivement souhaitées. Voici l'adresse : info@fmch.ch

[http ://www.facebook.com/generalsekretariatfmCh](http://www.facebook.com/generalsekretariatfmCh)

Nous vous souhaitons une bonne semaine !

Le secrétariat général de la fmCh

